



Jean-Pierre REVERSAT

Diplôme Supérieur de Notariat

NOTAIRE

**3, Voie du Bicentenaire
B.P. 42
31210 MONTREJEAU**

Tel : 05.61.95.80.47
Fax: 05.61.88.31.16
E-mail : jp.reversat@notaires.fr
Site : reversat.notaires.fr
Visioconférence

Monsieur Arnaud KERRIEN
Agence ABAFIM

Standard téléphonique
10h à 12h et 14h à 18h

MONTREJEAU, le 2 décembre 2020

Cher Monsieur,

Convocation pour le 3 décembre 2020 à 10h00 à l'office.

Vu le décret n°2020/1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, notamment l'article 4 de son Titre 1, vu la circulaire du Conseil supérieur du notariat N° 2020-5 du 30 octobre 2020, l'office notarial est autorisé, sous certaines conditions énoncées dans le décret précité, à maintenir son activité, dans le strict respect des règles sanitaires.

Compte tenu des exigences liées au traitement de votre dossier et de l'impossibilité d'opérer à distance, **votre présence à l'étude est nécessaire.**

Nos locaux vous seront donc accessibles.

Je vous demande donc de bien vouloir vous rendre en nos locaux muni(e) de la présente convocation d'un masque et de votre propre stylo.

Vous devrez également avoir en votre possession l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant « convocation judiciaire ou administrative... ».

Fait pour valoir ce que de droit,

Jean-Pierre Reversat

Maître Jean-Pierre REVERSAT

Domiciliation bancaire Trésorerie Montréjeau. IBAN: FR78 4003 1000 0100 0013 9379 Y21 BIC: CDCGFRPP

Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office de Notaire
Successeur de Maîtres R. SALLES, J.-Ph. GOMIS et I. GOMIS – Détenteur des minutes de Maître B. LAMOLLE.

Etude fermée le Samedi – Réception sur rendez-vous
MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE LE VIREMENT EST OBLIGATOIRE

Mesures sanitaires à l'office notarial

Chers Clients,

Dans ce contexte épidémique, tout est mis en œuvre pour assurer votre sécurité et celle de nos collaborateurs lors des rendez-vous.

Ainsi, dans l'immédiat, nous sommes contraints de vous demander le respect scrupuleux de certaines mesures avant de vous présenter à l'office pour votre rendez-vous.

Avant votre rendez-vous, nous vous prions :



De nous informer en cas de toux, de fatigue anormale, de perte de goût ou d'odorat. De même si une personne de votre **entourage proche** présente ces symptômes.



De vérifier votre **température** quelques jours avant le rendez-vous et le matin même, et de nous informer rapidement en cas de **fièvre**.



De venir **uniquement avec les personnes conviées** au rendez-vous. Un accompagnant sera admis pour une personne ayant besoin d'assistance (ou mineur) et attendra idéalement à l'extérieur.



De ne pas apporter trop d'**effets personnels** lors du rendez-vous (sacs, manteaux...). Pensez à vos pièces d'identités et à prévoir un règlement par virement ou CB pour limiter les contacts.



De prendre vos précautions **avant de partir**, les **toilettes** de l'office seront condamnées.



De vous **laver** les mains avec attention juste **avant votre départ**.



De **porter un masque** pour venir. Il devra être conservé durant toute votre présence à l'office.



D'arriver ni trop tôt ni trop tard à **l'heure** de votre rendez-vous.



De privilégier un rendez-vous par **visioconférence** ou une signature par **procuration** si vous êtes une personne à risque.



De télécharger l'application **TousAntiCovid** et de l'activer avant votre entrée dans nos locaux.

Dès votre arrivée à l'office, nous vous inviterons à suivre un protocole d'hygiène précis établi d'après les dernières recommandations scientifiques

Toute notre équipe vous remercie de votre confiance et de votre pleine participation à ces mesures visant à assurer la sécurité de tous.